



Déclaration préalable au CTSD du jeudi 2 février au titre de la FSU

Pour ce démarrage des opérations de carte scolaire, nous avons une remarque formelle : nous nous étonnons de ne pas avoir eu de groupe de travail en amont de ce CTSD (contrairement à nos voisins de l'académie) .

Sur le fond : la priorité au primaire semble enfin d'actualité. Nous accueillons favorablement certains choix de cette carte :

→ le renforcement de la brigade de remplacement (sous réserve que cela tienne jusqu'à la rentrée malgré les ouvertures tardives que vous devrez prononcer). La formation continue doit être réelle, attractive ; l'amélioration des conditions du remplacement favorisera la participation des collègues.

→ Le développement des PDMQDC au delà des écoles de REP avec un minimum de 50%. (pour rappel la FSU réclame la généralisation de ce dispositif à toutes les écoles)

→ L'amélioration des décharges de direction en REP. Dans ces quartiers, mais pas seulement, le travail avec les parents est de plus en plus nécessaire et compliqué, il demande du temps, enfin reconnu.

→ Le retour à 33% de décharge pour nos maîtres formateurs, demande que nous avons formulée déjà l'an passé.

→ La création d'une ULIS sur le département mais cela reste toujours insuffisant.

Un absent selon nous dans cette priorité au primaire : le RASED ? Nous ne sommes toujours pas revenus au niveau des RASED d'avant la casse de 2008.

Nous restons dubitatifs sur les fusions décole et leur intérêt direct pour les élèves.

Les efforts faits sur cette carte scolaire ne suffisent pas à revenir sur la grille départementale qui clive nos écoles en écoles des villes et écoles des champs. Pourtant les PCS défavorisées ne confirment pas forcément ce choix.

Nous renouvelons ici, notre demande d'un bilan qualitatif et quantitatif de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme très discutée au départ, ne fait toujours l'objet d'aucune étude, d'aucun bilan., d'aucun débat, alors que nous devons nous engager pour les 3 années à venir. Cette absence de données nous laisse craindre la seule prise en compte des demandes des municipalités soumises souvent à des aspects plus pratiques que pédagogiques.

Concernant le second degré :

Alors que la réforme du collège est appliquée de manière très disparate selon les établissements, que le flou demeure sur de nombreux points et que les élèves de 3ème sont toujours dans l'attente des modalités de l'oral du Brevet, la préparation de rentrée se met en place dans ce contexte de changement brutal et peu concerté.

Dans notre département, la future dotation des moyens en collège est certes en hausse mais se fait principalement par l'augmentation des heures supplémentaires. Or nous savons déjà que ces dernières se traduiront par une charge de travail accrue pour de nombreux collègues, par davantage de compléments de service artificiels et par une tension forte entre les matières, les équipes et l'administration. La FSU dénonce donc une nouvelle fois le recours trop important aux HSA dans les DGH initiales des collèges. En effet, les heures supplémentaires devraient être une simple variable qui permet la fluidité des répartitions des moyens et non une contrainte en début d'exercice. Nous voyons bien ici la démonstration du leurre que constitue l'autonomie des établissements provoquant de nombreuses inégalités dans le traitement des matières comme dans l'offre pédagogique proposée aux élèves.

De même, la refondation de l'école n'est pas à la hauteur des besoins et, à l'heure du bilan, force est de constater que les collèges du Territoire de Belfort n'ont guère vu une amélioration des conditions de travail de leurs élèves et des enseignants. Avec un taux H/E prévisionnel de 1.34, nous avons rattrapé le taux de la rentrée 2003. Les 2 mandatures de M. Sarkozy et de M. Hollande n'avaient jamais proposé un tel taux suite aux politiques d'austérité mises en place. Ce rattrapage vient donc à point, mais les moyens restent donc contraints. De plus, en 2003, les heures supplémentaires ne correspondaient qu'à 5,56% de la dotation globale. A la rentrée 2017, nous serons à 8,21 % ! Nous déplorons, une nouvelle fois, les conditions dans lesquelles la rentrée 2017 va se dérouler. Les enseignants n'auront toujours pas les moyens de travailler correctement. Entasser les élèves dans les classes n'est toujours pas une solution. Certains collèges subissent des moyennes par classe encore trop élevées. Dans le 90, c'est 1 classe de moins pour 88 élèves de plus dans l'enseignement public. Il est donc difficile de discuter devant un tel constat. Manifestement nous n'avons pas les mêmes objectifs.

Enfin, si la nouvelle répartition des moyens prend davantage en compte les critères sociaux des familles, son calcul demeure opaque et laisse apparaître des distorsions étonnantes entre établissements au profil assez semblable.

La copie des moyens alloués aux collèges du 90 est donc en légers progrès mais reste tout juste moyenne.